

Congrès AFSP Toulouse 2007

Atelier 5

« Les anciens combattants dans les transitions de la guerre à la paix »

RICHARD Béatrice (Collège militaire royal du Canada)

beatrice.richard@rmc.ca

De l'enfer au paradis. Le vétéran de 1939-1945 est-il soluble dans le rêve américain?

L'engagement actuel du Canada en Afghanistan réactive une problématique sans doute aussi ancienne que la guerre elle-même: la réadaptation à la vie civile du combattant¹. En mars dernier, le magazine *Maclean's*, consacrait sa page couverture au « Coming home » des soldats canadiens. On pouvait y voir la photo émouvante d'un beau jeune homme en uniforme de combat, debout, bien droit, s'appuyant sur une canne et... sur le seul pied qui lui restait. Au bas de la page, une légende indiquait, laconique : « Cpl. Michael Barnewall lost his right foot to a land mine. »² Dans les pages intérieures, un reportage au titre évocateur, « The War at home », se penchait sur la réadaptation des militaires blessés ou mutilés en Afghanistan. Le lecteur découvrait des militaires choyés et optimistes malgré l'incertitude du lendemain³, avec en toile de fond un programme de soutien généreux⁴. Cet exemple reflète parfaitement la politique traditionnelle du Canada à l'endroit de ses militaires: mobiliser la collectivité pour les accueillir et les aider à réintégrer son giron sans douleur ou presque. Ce noble objectif n'est pas tombé du ciel de l'Après 11 septembre : il renvoie à un système de réhabilitation, indissociable de la genèse de l'État canadien moderne, qui fut reconnu comme exemplaire dès 1943 au Canada comme aux États-Unis⁵. Ce modèle idéal remplit-il pour autant ses promesses? S'il est encore trop tôt pour se prononcer sur le sort de Michel Barnewall et de ses semblables, il en va autrement avec les vétérans canadiens de la Deuxième Guerre mondiale dont nous proposons d'analyser ici des trajectoires. Certes, si la démobilisation s'effectua sans désordre apparent, crise du retour il y eut dans le secret des foyers après 1945⁶... Quelles furent les manifestations de cette crise? Les vétérans adoptèrent-ils des stratégies particulières pour tenter de la résoudre? Et avec quel bonheur?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous présenterons brièvement le système de réhabilitation mis en place au Canada dès l'aube de la guerre, non sans souligner son caractère généreux. Nous lui opposerons ensuite le substrat⁷ de vingt-huit témoignages d'anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale, livrés en 1995, soit 50 ans après les faits (annexe 2)⁸. La première moitié du questionnaire portait sur l'enrôlement et les combats, la seconde sur le retour à la vie civile (annexe 1), incluant les démarches administratives du retour et la transmission de l'expérience de la guerre aux proches – famille, amis, relations, collègues de travail. Tous les répondants avaient *a priori* réussi leur réinsertion sociale en ce sens qu'ils avaient fondé une famille et mené une activité professionnelle après la guerre, quoique quelques-uns aient fait ponctuellement l'objet

d'un suivi psychothérapeutique relié aux hostilités. Au cours de cette enquête, nous avons pu constater que les mesures de soutien tenaient finalement très peu de place dans le cœur, sinon dans la mémoire des vétérans. Ce sont plutôt les aspects interpersonnels et sociaux du processus de « civilisation » qui semblaient avoir tenu leur attention, la plupart des répondants soulignant la faible réceptivité sociale à leur expérience de la guerre « vécue » par opposition à la guerre « commémorée ».

Contexte géographique et historique

D'emblée, précisons la singularité historique et géographique du Canada militaire car, dans une certaine mesure, celle-ci a pu contribuer à creuser davantage l'inévitable fossé psychologique entre anciens combattants et civils. Depuis le XX^e siècle les Canadiens ont vécu les conflits armés sur un mode schizophrénique. Éloignés des grands théâtres d'opération, ses habitants considèrent qu'ils « ne forment pas un peuple militaire »⁹ cela même si, en 1945, un Canadien sur dix avaient déjà porté l'uniforme dans l'une ou l'autre guerre mondiale¹⁰. En outre, pour des raisons historiques complexes, dont son statut colonial jusqu'en 1931 et l'absence de véritable ennemi à ses frontières¹¹, le Canada a toujours maintenu un système de défense à « géométrie variable ». Ce dernier reposait essentiellement sur un petit noyau de militaires réguliers, britanniques jusqu'en 1870, et sur un contingent de réservistes peu entraînés, théoriquement volontaires mais toujours susceptibles d'être conscrits. Cette organisation suffisait à défendre un territoire national immense mais peu menacé tout en permettant de lever rapidement des troupes actives en cas de crise, ainsi que ce fut le cas en 1914 et en 1939. D'un noyau de 3000 réguliers à la veille de chaque conflit mondial, les forces armées canadiennes passèrent à des effectifs de 600 000 en 1914-1918 et à plus d'un million d'hommes en 1939-1945, la plupart d'entre eux n'ayant jamais tenu un fusil auparavant. Dans ces contextes particuliers, la « fabrique » de soldats se devait de fonctionner à plein : il s'agissait de transformer le citoyen en soldat professionnel dans l'espace de quelques mois, objectif qui nécessita cependant le baptême du feu dans chaque cas pour être pleinement atteint. La guerre achevée, le processus inverse s'imposait : ramener le soldat à l'état de citoyen et le rendre à sa famille et à sa communauté. Cela signifiait dépouiller le « retour du front » de son uniforme et du statut de « porteur d'arme légal »¹² qui l'accompagnait.

Genèse de la Charte des vétérans

Après la Grande Guerre, ce processus de démobilisation se révéla un échec : le gouvernement canadien avait attendu aussi tard que novembre 1918 pour former un comité de rapatriement et se montra en conséquence incapable de prendre efficacement en charge la réintégration de 423 000 hommes au sein d'une population civile qui comptait huit millions d'âme¹³. Faute de planification et de mesures suffisantes, nombreux furent les vétérans qui vécurent par la suite dans la précarité sinon l'indigence, phénomène qu'aggrava la crise de 1929¹⁴. La Deuxième Guerre mondiale produisit cependant un scénario radicalement différent en la matière. De toute évidence, les pouvoirs publics avaient tiré des leçons de l'expérience précédente puisque, dès le 30 octobre 1939, le ministre des Pensions et de la Santé nationale (*Minister of Pensions and National Health*), Ian Mackenzie, suggéra que l'on crée des comités en vue de planifier une politique de démobilisation et de réhabilitation. Deux jours plus tard, le Premier ministre William Lyon Mackenzie King lui dépêchait une réponse sans équivoque : « Il

ne sera jamais trop tôt pour nous y mettre »¹⁵. Le premier contingent canadien n'avait encore pris la route de l'Angleterre¹⁶... Dès lors, les pouvoirs publics travailleront sans répit sur un projet qui se matérialisera par l'adoption, et ce en pleine guerre, d'une série de mesures de soutien aux militaires rapatriés et démobilisés pour des motifs sanitaires. À la fin des hostilités, le Parlement donna force de loi à ces mesures gouvernementales et, en 1947, cette législation (*The Acts of the Canadian Parliament to Assist Canadian Veterans*) prit la forme d'une véritable « bible » : *The Veterans Charter* (la Charte des Vétérans)¹⁷.

Les enjeux nationaux de la démilitarisation

Ce document fondateur reposait sur l'engagement solennel d'offrir « possibilités et sécurité » (*opportunity and security*) aux principaux concernés : que ce soit par biais de mesures préférentielles, de prêts, d'allocations ou d'assurances diverses, l'ancien combattant serait théoriquement pris en charge aussi longtemps que nécessaire pour reprendre le cours de sa vie. À cet égard, la fonction symbolique de la Charte ne faisait aucun doute – signifier une reconnaissance officielle des services rendus à la patrie – mais celle-ci n'en demeurait pas moins l'expression d'un enchevêtrement d'enjeux politiques complexes. Son application, notamment en ce qu'elle s'accompagna d'un embryon de législation sociale, s'avéra consubstantielle à l'émergence de l'État providence dans ce pays¹⁸. En d'autres termes, l'entreprise de « civilianisation » à la Canadienne s'inscrit dans l'élaboration d'un mode de régulation des rapports économiques et sociaux à l'échelle nationale. Ce processus se traduit en outre par un changement de paradigme dans la définition de l'identité collective, principalement chez les Anglo-canadiens: alors que s'effaçait le lien colonial avec l'empire britannique, on observa un recours croissant à des termes tels que « citoyen », « peuple », « national » pour légitimer le nouvel interventionnisme étatique pancanadien¹⁹. De ce creuset émergea une citoyenneté nouvelle : canadienne, épurée de toute connotation ethnique, celle-ci conférait à ses détenteurs des droits universels au bien-être et une mission providentialiste. En mettant le dispositif keynésien au service d'un projet national mobilisateur, le gouvernement de l'époque jetait donc les bases d'un nouveau contrat social et politique. Or la « démilitarisation » du vétéran se trouvait intrinsèquement liée à ce processus. Des hommes étaient morts au combat pour assurer un monde meilleur ; en retour, la société avait le devoir de réaliser ce dessein. Tel fut le pacte fondateur du Canada moderne. Tel était aussi le sens de cette phrase programmatique du Premier ministre Mackenzie King, prononcée au dernier jour de la guerre :

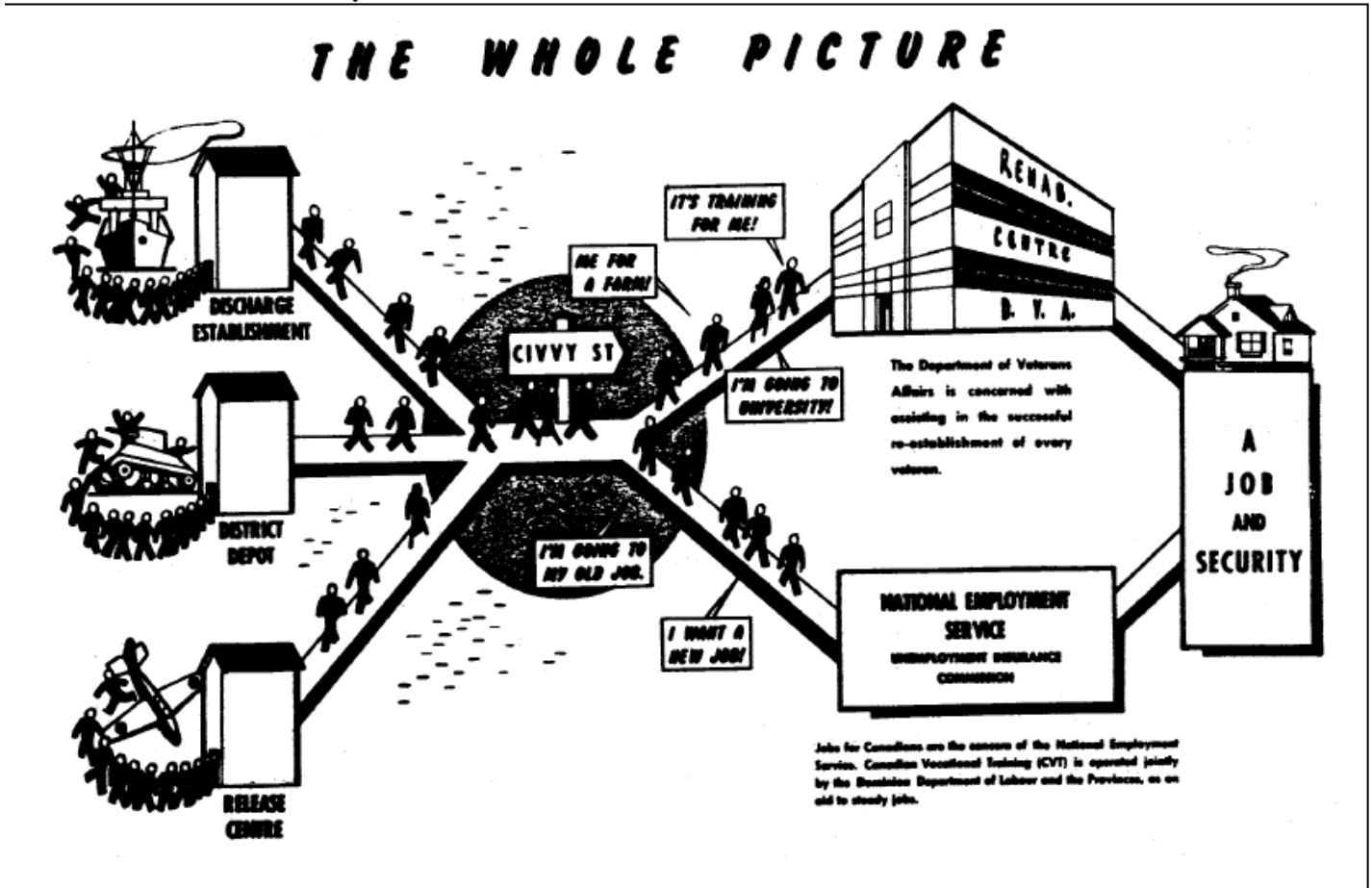
Afin de nous *révéler dignes du sacrifice de vies humaines*, prenons la résolution de travailler la main dans la main pour que le Canada devienne un pays aux occasions de plus en plus favorables à la destinée de tous ses *concitoyens*, de toute origine, de toute classe et de toute région, et pour qu'il devienne le meilleur pays au monde où l'on puisse travailler et vivre. (Allocution de W.L. Mackenzie King, Premier ministre du Canada, 6 août 1945).

Une conception mécaniste de la démobilisation

La mise en place de ce monde meilleur passait bien sûr par le reconditionnement des militaires en civils aptes à le faire prospérer. La Charte des Vétérans en codifiait ce que l'on appela au sens littéral du terme « le mécanisme » (*The Machinery*). Cette terminologie, qui désignait le processus de civilianisation, était loin d'être anodine. Elle renvoyait à une conception mécaniste du processus de démobilisation/réhabilitation,

notamment à travers les expressions « *Demobilization Machinery of the Armed Forces* » et « *The Machinery of Re-Estblishment* ». Récurrentes dans les documents officiels, celles-ci suggèrent que le retour à la vie civile relève d'un « mécanisme » adéquat. À cet égard, l'image ci-dessous qui s'adressait aux soldats rapatriés parle de soi.

Chart 1. Published by the Rehabilitation Committee, Wartime Information Board, Ottawa.



Le modèle fonctionne à l'image d'une véritable usine de re-transformation, processus dont nous nous contenterons ici de tracer les grandes lignes, d'autres ayant étudié la question plus en détails. Quelle que soit l'arme concernée, marine, armée ou aviation, le parcours inversé du combattant est à peu près le même. La « machinerie » prend le soldat à son point d'arrivée au Canada, dans un centre de transit où il signera sa démobilisation, sera soumis à un examen médical ainsi qu'à un entretien avec un conseiller en réorientation. Possibilité lui sera également offerte de participer à des séances d'information sur les différents aspects du programme de réhabilitation. Muni des certificats nécessaires, de bons d'achat de transport et de nourriture ainsi que de 30 jours de congés payés, le vétéran devra ensuite emprunter le chemin de transition vers la vie civile (*Civvy Street*), passage à partir duquel il pourra bifurquer vers un retour aux études, une formation professionnelle ou directement sur le marché du travail. Les moins favorisés bénéficieront du soutien de l'assurance-chômage, le temps d'atteindre le but ultime : trouver un emploi, une chaumière et un cœur. En ce sens, on peut affirmer que le « mécanisme » de réhabilitation canadien constitue la version bureaucratique de la

réalisation du « rêve américain » qui caractérisa les années cinquante : avoir une maison à soi (home) en banlieue – en 1960 un tiers des Canadiens auront atteint cet idéal²⁰. Ce passage prit donc la forme d'un processus qui se concentra sur les aspects strictement matériels de la question, aux dépens de ses dimensions existentielles. Tout se passa comme si le métier de soldat était un savoir-faire que l'on pouvait remplacer sans trop de problèmes par un autre ou encore un état dont on pouvait se dépouiller comme d'un simple uniforme. Dans quelle mesure ce modèle combla-t-il les besoins des principaux intéressés?

La démobilisation vécue

Sur le plan matériel, le soutien de l'État semble avoir été apprécié par l'ensemble des vétérans interrogés, certains affirmant ne pas avoir eu besoin de s'en prévaloir. Par exemple, Paul Dxxxx a bénéficié du système de réorientation professionnelle. Après avoir appris le métier d'ébéniste, il se fit engager dans une usine puis obtint assez facilement des promotions, notamment grâce au réseau de vétérans : « Le gars qui m'a engagé, c'était aussi un vétéran, dit-il. Alors, il m'a placé comme il faut. J'ai monté plus haut encore après. »²¹ Mais la démobilisation laissa aussi des regrets. Ainsi, Paul Txxxx dut renoncer à rester dans l'armée, son premier choix. - la guerre avait représenté pour lui les quatre « plus belles années » de sa vie, malgré neuf mois de captivité difficiles en Allemagne. Après une brève formation professionnelle, il devint représentant en mercerie pour le reste de ses jours²². Quant à lui, Arthur Fxxxx n'a pas apprécié de voir les hommes traités comme du troupeau : « On nous a démobilisé presque toute ensemble... pareil comme si c'était une gang de moutons. » À cette étape, il prit également conscience de son inadaptation à la vie civile après cinq ans passés dans le giron militaire : « Dans l'armée t'as pas de problème, d'une certaine manière, dit-il. T'es nourri à tous les jours. T'es habillé, ces choses-là (...) Tandis qu'en civil, il fallait que tu t'habilles toi-même, y fallait que tu te nourrisses et que tu te loges. Alors, toutes ces responsabilités te tombaient sur les épaules. »²³ Cela ne l'empêcha pas de se débrouiller seul par la suite pour trouver du travail, comme ouvrier dans une usine de bière puis comme chauffeur de taxi.

La crise du retour : un tabou ?

En dépit des difficultés et des regrets, la plupart des anciens combattants semblent donc avoir trouvé leur voie à travers les labyrinthes du « mécanisme » étatique. Se sont-ils dissous pour autant dans ce « rêve américain » vers lequel les forces sociales les poussaient alors? Pas complètement, car une barrière a subsisté entre « eux » et les « autres », celle de l'expérience du combat, quasiment impossible à communiquer²⁴. Ce constat contredit le message d'une culture de masse prompte à idéaliser les retrouvailles entre le héros de guerre et son entourage. C'est le cas notamment des films documentaires ou des actualités de l'époque qui montrent des foules en liesse accueillant le retour des guerriers. C'est encore le cas avec le reportage du *Maclean's* mettant en scène des blessés de guerre bien entourés qui, malgré les mutilations et les souffrances, relèvent la tête fièrement vers l'avenir. L'article évite notamment les sujets qui fâchent telle l'épineuse question des maux psychiatriques susceptibles de miner le moral des « revenants », réactions au stress du combat ou syndrome de stress post-traumatique, dépression... Or l'histoire et la littérature médicale démontrent que les soldats d'hier à

aujourd'hui ont subi à des degrés divers des traumatismes liés au stress opérationnel (TSO) dont les impacts sociaux et familiaux s'avèrent non négligeables²⁵. Les études sur les lendemains de guerre au Canada décrivent des hommes aux prises avec des problèmes familiaux; déphasés et déprimés, incapables d'assumer un nouveau destin, brisés et alcooliques, prisonniers d'images insoutenables, une proportion non négligeable d'entre eux vit difficilement la reconversion de la vie militaire à la vie civile²⁶. Pourtant, la collectivité semble avoir minimisé, sinon refoulé, ces questions dès le retour des soldats, processus de refoulement social dont on retrouve d'ailleurs l'expression systémique à l'intérieur même du « mécanisme » de réhabilitation présenté plus haut.

Détresse psychique non reconnue

Détail significatif, le schéma (figure 1) ne montre pas d'hôpital alors qu'officiellement 55 000 soldats canadiens sont revenus de guerre affligés de traumatismes divers, qu'ils soient physiques ou psychiques. Des illustrations plus détaillées du processus de démobilisation font référence à un simple examen médical de routine (figures 2, 3 et 4). Notre échantillon d'entrevues suggère cependant que le chiffre réel de gens mal en point fut plus élevé que celui annoncé. Presque tous les vétérans que nous avons interrogés rapportent avoir connu des séquelles physiques plus ou moins légères, mais permanentes de leur passage sur les champs de bataille et/ou dans les camps de prisonnier. La plupart affirment que ces maux n'ont pas été pleinement reconnus et/ou pris en charge. C'est le cas en particulier d'Arthur Fxxxx dont les maux d'estomac chroniques inhérent à la captivité ne furent jamais reconnus par les autorités médicales : « [en arrivant], je pesais 90 livres et puis on m'a démobilisé en disant que j'étais en parfaite santé ! » Plus répandue encore fut la non-reconnaissance des troubles psychiatriques reliés au combat. Jean Mxxxx, vétéran de Dieppe, retourna au Canada avec des problèmes d'amnésie et de stress post traumatique lesquels, selon lui, ne furent ni reconnus, ni traités, ni compensés mais qui continuèrent de le tourmenter²⁷. À cet effet, une étude a démontré que près de la moitié des vétérans faits prisonniers à Dieppe (48%) souffraient de PTSD (*post traumatic stress disorders*) en 1946, mais que seulement 5% d'entre eux se qualifièrent pour des pensions compensatoires. Selon l'historien Terry Copp, cette situation reflète un préjugé enraciné dans la culture médicale de l'époque voulant que les traumatismes reliés au stress du combat relèvent de la névrose. À partir de ce diagnostic, les neuropsychiatres soutenaient que le versement d'une pension encouragerait la dépendance des malades tout en stimulant leurs tendances manipulatrices. Sans surprise, les réponses apportées à cette détresse, lorsqu'elle fut reconnue, s'avèrent là encore d'ordre purement instrumental : tests de dépistage ou recours aux électrochocs. Est-il besoin de préciser que ces approches se révélèrent des échecs?²⁸. Quant aux autres, ceux qui ne furent pas diagnostiqués, ils durent s'arranger seuls avec leurs tourments.

Crise existentielle du démobilisé

Au-delà des troubles psychologiques, reconnus ou non, les vétérans partagèrent en fait un malaise diffus, irréductible à de stricts paramètres médicaux, ce que nous appellerons ici « la crise existentielle du démobilisé » : « civilianisé » à l'extérieur, mais toujours prisonnier de ses démons intérieurs. Cet état, Arthur Fxxxx l'a décrit ces termes : « Le souvenir de la guerre, puis des prisonniers de guerre, puis l'armée, pour moi ça a jamais parti. Pour moi, ça partira jamais ». Comme l'explique Charly Forbes, l'habitus guerrier

ne s'élimine pas d'un simple claquement de doigt : « Je sens bien dans le fond de mon âme que mes années de guerre ont faussé mes valeurs, écrit-il dans ses mémoires, écrit ce vétéran dans ses mémoires. Chef naturel, j'exigerai de ma femme les mêmes sacrifices demandés à des hommes sur le champ de bataille, la voie du succès. »²⁹ Louis Gxxxx, de l'aviation royale canadienne, considère quant à lui que ses semblables sont revenus de guerre « comme des enfants », leur inadaptation aux responsabilités de la vie civile étant à la source de nombreux déboires conjugaux, lui-même ayant divorcé, « non pas parce que la dame n'était pas gentille, mais parce que je manquais de maturité. »³⁰ Celui qui a sans doute le mieux expliqué cette crise du retour demeure James Jones, vétéran américain de Guadalcanal et auteur du célèbre roman *The Thin Red Line* (1962). Dans un texte rédigé en 1975, il explique qu'au-delà d'un certain stade, la furie des combats et le spectacle des compagnons massacrés fait en sorte que les soldats se considèrent comme des hommes déjà morts, même si leurs propres corps sont épargnés. Ce que le romancier appelle « l'évolution du soldat ». Une fois cette étape franchie, les responsabilités du lendemain s'évanouissent au profit de la jouissance de l'instant présent. Puisque seul ce dernier compte, les conséquences des actes ne pèsent plus guère sur les consciences de ces morts-vivants, d'où un sentiment pervers de liberté. Aucun de ceux qui ont connu le feu n'échappe au phénomène, certains y restent accrochés au point de regretter un retour à la maison qui sonne la fin de ce climat d'exaltation pathologique.

Même ceux qui détestaient cela, l'ont trouvé parfois excitant. C'est ce que les civils ne comprennent jamais des soldats qui reviennent, dans n'importe quelle guerre, même celle du Viêt-Nam, écrit-il., Ils ne peuvent comprendre à quel point nous haïssons et en même temps aimons encore cela; et ils ne réalisent pas qu'il y a beaucoup d'hommes morts qui se promènent et qui respirent au tour d'eux. Certains hommes trouvent cela difficile de sortir de l'ÉVOLUTION DU SOLDAT. Quelques-uns n'en reviennent pas du tout, pas complètement. » C'est là que la DÉ-ÉVOLUTION du soldat intervient. Quelquefois cela prend au moins autant de temps que le processus inverse pour qu'elle s'accomplisse [notre traduction]³¹.

Ces témoignages le montrent bien, le dispositif de réinsertion du vétéran, si parfaits furent ses rouages, pouvaient difficilement prendre en compte cette part du guerrier sous l'uniforme du soldat, le premier renvoyant à la dimension culturelle du combattant, le second à sa dimension professionnelle et institutionnelle. S'il fut relativement facile de désactiver la fonction « soldat » d'une signature en bas d'un formulaire de démobilisation, il en alla cependant tout autrement de la fonction « guerrier » que tout le monde semblait confondre avec la première mais dont les dimensions existentielles se dérobaient aux grilles d'évaluation bureaucratique. Situation d'autant plus compréhensible qu'à dater du 30 septembre 1945, date zéro du rapatriement des troupes, les pouvoirs publics prévoyaient un rythme de démobilisation de 38.500 militaires par mois, soit près d'un de million de personnes (462.000) dans l'année³². La « *Machinery* » avait d'autres chats à fouetter...

Refoulement et solitude

Quant aux vétérans, ils furent les premiers à vouloir tourner la page. La préoccupation prioritaire au retour, sauf pour les plus malades d'entre eux, fut de se trouver un travail ou de lancer une entreprise, de se marier et de fonder une famille... d'acheter une maison.

Certainement pas de s'épancher sur les horreurs du conflit. « Ce n'est pas ça [raconter la guerre] qui me tracassait dans ce temps-là. C'était de gagner ma vie et être indépendant », est le genre de réflexion qui revenait souvent dans les entrevues³³. Ce refoulement ne s'en avéra pas moins problématique puisqu'il s'effectua au prix d'un grand isolement moral. Paul Jxxxx³⁴ résume bien la perception de ses pairs à ce sujet: «On en a tellement pas entendu parler! Ç'a été mort. [...] Même dans la famille. Ç'a été ni plus ni moins comme caché.» Transmettre l'expérience de la guerre implique aussi de raviver les vieilles douleurs, les traumatismes. De fait, un pacte de silence semble s'être noué entre les vétérans et leur entourage. Alexandre Axxxx rapporte que famille et amis n'osaient pas poser de questions tandis que lui-même était alors incapable de se raconter : « J'avais été marqué, j'avais été changé... »³⁵ Pour sa part, Henry Axxxx³⁶ a fait des cauchemars et revécu des scènes pénibles sans jamais en parler à son entourage. Avec le temps, il a appris à partager des bribes de son expérience avec ses enfants et ses petits-enfants. Mais, explique-t-il, « il y a des moments qui sont réellement pénibles à dire, là ou à (re)voir... »

La peur ne pas être cru ou compris revenait souvent dans les entrevues. D'aucuns ont combattu l'isolement dans la fréquentation d'une association d'anciens combattants. André Lxxxx³⁷ affirme n'avoir trouvé d'oreille attentive qu'à la Légion (association de vétérans pancanadienne): «Là, c'était bon. Mais avec les civils, là, non. [...] Même quand tu veux conter quelque chose à un civil qui y a jamais été [à la guerre]... Premièrement, il te croit pas [...], pis deuxièmement, il va dire: "T'étais pas obligé d'y aller." » Très peu osent en parler, mais leurs relations avec les femmes ne semblent pas non plus avoir été faciles : « Quand on est revenu, on a tous marié des filles qui avaient six ans de moins que nous, explique Louis Gxxxx. L'adaptation n'a pas été facile. Parce qu'elles ne comprenaient pas ce qu'on avait traversé. »³⁸ Entre eux, les vétérans ont leurs codes, leur références communes, n'ont pas besoin de s'expliquer, de se justifier; ils se comprennent à demi-mot et forment une confrérie d'initiés: «Quand il y avait des civils autour de nous autres, on se fermait la bouche, explique Pierre Dxxxx. [...] Par rapport à ce que ces gens-là, ils trouvaient ça horrible.» Surtout, souligne Marcel Sxxxx, les civils leur posaient des questions qui les agacaient : « [Ils nous demandaient] si on avait manqué de nourriture, si on avait manqué d'eau, si... si on avait pu se laver. Des choses excessivement insignifiantes, voyez-vous? » L'expérience de la guerre comme telle ? « Ça ne les intéressait pas, non. Ça ne les intéressait pas! » Difficile de ne pas comparer ces témoignages avec celui, plus près de nous, du Général Roméo Dallaire lorsqu'il décrit l'impact du génocide rwandais sur son unité : « Notre expérience des mois précédents nous avaient séparés du monde, moi et ma petite troupe de guerriers, et nous avaient fait, d'une certaine façon, prisonniers de nos souvenirs personnels trop intimes pour être partagés et trop difficile à raconter en dehors de leur contexte.³⁹ »

S'affirmer comme héros malgré tout

À priori, le bilan du retour paraît plutôt négatif : les vétérans et leur entourage auraient vécu un malentendu réciproque persistant, source d'amertume et de regrets mutuels, voire de situation de crises personnelles parfois très profondes – certains ont connu d'importants déboires conjugaux. Pire, les anciens combattants seraient restés aux prises avec une mémoire incommunicable parce qu'imprégnée d'atrocités. Prise dans son ensemble, leur parole renvoie pourtant une image plus nuancée de leur « sortie de

guerre », certains étant parvenus à se tailler une place de héros dans la mémoire familiale. Ces derniers ont réussi à construire un récit suffisamment épuré et positif de leur expérience pour le transmettre à leurs enfants et petits-enfants. C'est le cas notamment de Bernard Rxxxx, qui fut ambulancier sur les pires champs de bataille, en Sicile, en Italie, en Hollande et en Allemagne : « Mes enfants, quand ils ont eu l'âge de raison, ont appris que leur père avait été un soldat. [...] Ils ont apprécié. "Mon père était un héros". » Guy Jxxxx, Matelot de première classe, sur le *Nabob*, premier porte-avion canadien, abonde dans le même sens : « Eux autres [les enfants] sont au courant. [...] Ils savent que le bonhomme y était [à la guerre]. Le bonhomme son histoire de guerre, c'était important pour lui. [...] Pis c'est important pour eux autres. C'est important, ils sont fiers... » Pour plusieurs comme Bernard Rxxxx, l'épreuve de la guerre fut bénéfique :

J'étais un autre homme, complètement. Ah! J'étais plus le même homme, à tous points de vue. Je voyais plus les choses d'un même oeil. Non. Ça m'avait mûri. J'étais moins aventurier. Plus conscient de la valeur de la vie. Et puis, ça m'a donné là, ce qui faut pour être père de famille. [...] Ce que ça m'a apporté d'expérience, y a aucune université qui peut me l'enseigner. [...] Non, faut le vivre! [...] Il y a pas une expérience au monde qui peut vous montrer... la valeur humaine.

Même si certains ont été durement atteints sur le plan psychologique, tous conservent une immense fierté de leur expérience du combat. « Si c'était à refaire ? je le referai tout suite, sans hésiter », telle est en substance la réflexion commune à *tous* les vétérans interrogés. Alors que le récit du retour paraît le plus souvent teinté de frustration, absolument *aucun* des vétérans interrogés n'a dit avoir regretté son passage sous l'uniforme. Même Pierre Dxxxx, fait prisonnier à Hong Kong et qui a croupi cinq ans dans les prisons japonaises, trouve le moyen d'affirmer, un brin philosophe : « Sais-tu, après tout, ça n'a pas été si dur que ça? T'sais? Regarde-moi aujourd'hui: je [vais] assez bien(...) Quand on y pense, ça m'a pas tué. Je suis pas mort... je suis pas infirme, je suis pas ci, je suis pas ça... »⁴⁰ Sous les discours, pointe fréquemment une fierté d'initié, mêlée parfois d'un sentiment de supériorité comme l'illustrent les propos de Paul Dxxxx :

C'est idiot, hein? Un soldat... c'était la plus belle histoire. (...) C'était la gloire à nous autres. C'était une vie séparée. (...) Moi j'ai pas regretté parce que j'ai appris beaucoup. (...) J'aurais jamais appris ça dans les livres, ce que j'ai appris là. (...) Je peux pas expliquer: en moi, c'était un épanouissement. C'était quelque chose. Partir si jeune, puis aller voir tout ça, là... (...) Quand on est revenus au Canada, on était plus connaisseurs que tous les Canadiens, ici. (...) Nous, on connaissait ça, la guerre. (...) On était comme, je dirais, on était prêts à tout, là. Dans la vie...

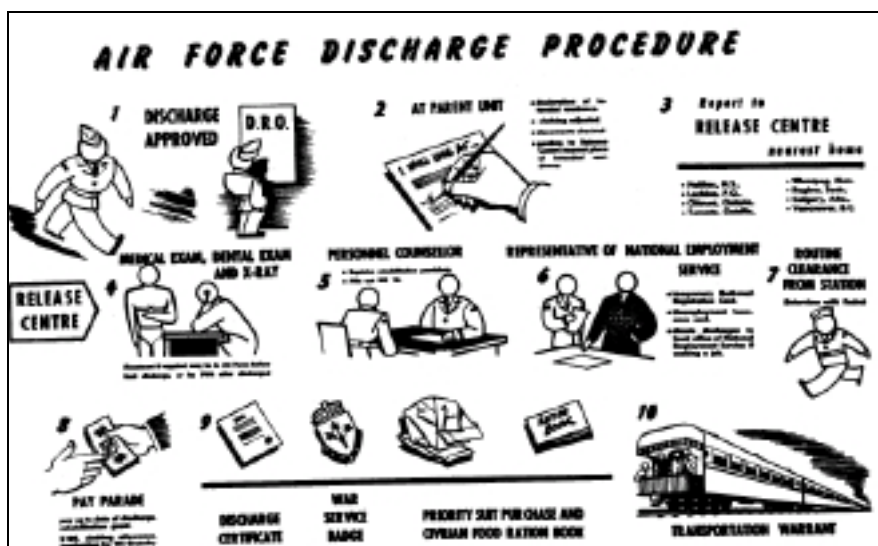
Un regret diffus et persistant domine néanmoins chez les vétérans interrogés: le sentiment que leur participation active à la Deuxième Guerre mondiale n'a pas été entièrement reconnue socialement. Certes, les commémorations jouent aujourd'hui encore un rôle cathartique non négligeable, mais celles-ci ne semblent pas toucher également tous les segments de la population⁴¹ ni prendre pleinement en compte la dureté des lendemains qui déchantent pour ces « sacrifiés de la patrie ». L'avènement de la société de consommation qui accompagna l'après guerre ne fit que renforcer le phénomène. Le système de valeur hédoniste et individualiste sur laquelle s'appuyait le nouvel ordre

consommériste faisait en effet obstacle à la création de rituels producteurs de sens dont la fonction, dans les sociétés dites traditionnelles, est d'aider l'individu à traverser les grandes épreuves de la vie – dont celle de la guerre⁴². Sans doute, les cérémonies commémoratives constituent-elles des rites, mais ces derniers restent pauvres en significations collectives d'autant que l'histoire s'enseigne relativement peu dans les écoles, un vacuum qui laisse le champ libre à toutes les indisciplines de la mémoire⁴³. « Il a sept petits-enfants, il n'y en a pas un qui comprend, y en a pas un qui connaît l'histoire », déplore l'épouse de Paul Lxxxx⁴⁴. Les vétérans interrogés se disaient généralement très sensibles à ces cérémonies mais déploraient du même souffle que la population actuelle ne « communiait » pas suffisamment à des célébrations dont sens profond leur échappait:

Il y a du monde qui est attroué, là. Ceux qui sont là, c'est des parents ou des intimes ou des n'importe quoi qui sont en connaissance de cause (sic). Eux autres, ils applaudissent tout le groupement. Vous avez de l'autre côté de la rue des... comment dirai-je?... des observateurs ou des passants, n'importe quoi. Ça leur dit absolument rien. D'abord, ils savent pas aussi. Mais, c'est triste...⁴⁵

Conclusion

La prise en charge bureaucratique peut-elle suffire à recoudre les déchirures entre la collectivité et ceux qui la représentent sur la « planète guerre »? Poser la question, c'est déjà y répondre. Les témoignages le montrent, le « revenant » d'un front, même très lointain, ramène l'expérience du feu dans ses bagages et celle-ci, qu'il le veuille ou non, que son entourage le veuille ou non, fera partie de leur après-guerre commun. Les acteurs armés du conflit ont le sentiment d'avoir eu partie liée avec l'Histoire en marche, donc avec un temps riche et condensé qui a mobilisé tout leur être, tandis que ceux qui sont restés sur le front domestique ont vécu le conflit de loin, sans épreuves ni remises en question comparables. De cet hiatus, émerge un paradoxe : le retour à la paix tant espéré confronte les vétérans à un temps et à une expérience, celle de leurs proches, qui leur apparaissent souvent dérisoires et inconsistants. En ce sens, le contenu du « rêve américain », s'il sembla répondre initialement aux attentes des « revenants », ne put les combler toutes. En signant sa démobilisation, le soldat était convié à dissoudre instantanément son « habitus guerrier » dans un idéal banlieusard à des années lumières de ce qu'il venait de vivre. Réciproquement, le civil se sentit étranger à ce héros couvert de gloire et de médailles mais inadapté au quotidien. Autrement dit, le processus de sortie de guerre impliquait une reconquête de l'unité sociale pour les deux parties en présence, militaires et civils, mais celle-ci s'avéra irréalisable dans la mesure où la « civilianisation » demeura vide de sens pour le vétéran. Si le Canada fut en mesure d'élaborer des dispositifs efficaces de démobilisation des corps, ceux-ci se révélèrent en revanche inaptes à démobiliser les âmes, à DÉ-VOLUER le guerrier. À cet égard, il est permis de se demander s'il s'agissait bien là du rôle de l'État. D'une certaine façon, le travail à accomplir auprès des vétérans restés sous le charme d'Arès relevait plus de l'exorcisme que de la démobilisation. Paradoxalement, les mécanismes mis en place semblent avoir renforcé ce déficit symbolique dans la mesure où ceux-ci tendaient à se substituer aux liens de solidarité traditionnels, déresponsabilisant d'autant la communauté. En l'absence de ritualisation collective de la sortie de guerre, les principaux concernés ne purent donc être solennellement déchargés de l'*hybris* dont la nation en



Annexe 1

Questionnaire

La démobilisation

1. Si vous étiez prisonnier, dans quelles conditions avez-vous été libéré?
2. Dans quelles conditions avez-vous été démobilisé?
3. Comment avez-vous été reçu au retour dans votre famille, votre milieu?
4. Après des années d'absence, comment avez-vous perçu votre milieu d'origine?
5. Avez-vous trouvé un emploi?
6. Éprouviez-vous des difficultés à vivre «comme avant»?
7. Éprouviez-vous le sentiment d'avoir changé? Vieilli?
8. Après votre retour, parliez-vous de votre expérience de la guerre dans votre famille? Dans votre milieu? Les gens vous écoutaient-ils?
9. Trouvez-vous que les livres d'histoire parlent suffisamment de vous (les combattants)?
10. Avez-vous le sentiment que les jeunes générations ont conscience de ce que vous avez vécu?
11. Pensez-vous que ce que vous avez vécu a été utile à quelque chose?
12. Avec le recul, regrettez-vous de vous être engagé?

Ces questions reflètent la structure globale des entretiens. Toutefois:

1) certaines des questions proposées ici ont pu être devancées par les sujets interviewés dans le cours de leur récit. Aussi, afin d'éviter au questionnaire un caractère trop rigide, voire redondant, nous sommes-nous réservé la possibilité d'éluder les questions abordées spontanément par les sujets interviewés, dans la mesure où l'information ainsi obtenue répondait implicitement à nos interrogations.

2) Nous nous sommes réservé la possibilité de poser des questions subsidiaires - non prévues dans ce questionnaire - afin de préciser certaines informations surgissant dans le cours de l'entrevue, lesquelles informations nous sembleront pertinentes dans le cadre de notre projet

Annexe 2

Entrevues

1. M. J. A. (Henri) Axxxx, Fusiliers Mont-Royal, Dieppe, camps allemands, 3 février 1995, Laval, (Québec)
2. Alexandre Axxxx, Régiment de Maisonneuve, Normandie, Nord de la France, 18 octobre 1995, Chomedey-Laval (Québec)
3. Robert Bxxxx, Fusiliers Mont-Royal, Normandie, Nord de la France, Belgique et Hollande, 30 avril 1995, Lavaltrie (Québec).
4. Cyrille Bxxxx, First Service Special Force (forces aéroportées), libération de la France, de la Belgique et de la Hollande, 21 septembre 1995, Brossard (Québec).
5. Paul Dxxxx, Royal Rifles, prisonnier de guerre à Hong Kong, 8 août 1995, Saint-Jérôme (Québec).
6. Pierre Dxxxx, Fusiliers Mont-Royal, raid de Dieppe, 28 février 1995, Lachine (Québec).
7. Paul Dxxxx, Fusiliers mont-Royal, raid de Dieppe, prisonnier dans les camps allemands, 16 février 1995, Sainte-Sophie (Québec).
8. Herménégilde J. Dxxxx, Fusiliers Mont-Royal, raid de Dieppe, 1942, camps de prisonniers allemands, 2 mars 1995, Saint-Jean-sur-le Richelieu (Québec).
9. Gilles Gxxxx, Fusiliers Mont-Royal, Normandie, libération de la France, de la Belgique et de la Hollande, 28 septembre 1995, Longueuil, 1995 (Québec).
10. Louis Gxxxx Aviation royale canadienne, Afrique, Sicile, Italie, Balkans, Allemagne, 3 octobre 1995, Saint-Bruno (Québec).
11. Guy Jxxxx, Matelot de première classe, HMS *Nabob*, bataille de l'Atlantique, 8 mai 1995, Lafontaine (Québec).
12. André Lxxxx, Aviation Royale canadienne, Escadrille 438, (Wild Cats), bombardements sur l'Allemagne, 28 septembre 1995, Saint-Hubert (Québec).
13. D^r Aimé Pelletier, médecin militaire en Angleterre et en Europe, romancier sous le pseudonyme de Bertrand Vac, auteur de *Deux portes, une adresse*, roman dont l'action se situe en Europe pendant la Deuxième Guerre mondiale, 21 septembre 1995, Montréal (Québec).
14. Jean G. Pxxxx, Royal 22^e Régiment, Sicile, Italie, Belgique, Hollande, 1^{er} septembre 1995, Saint-Bruno (Québec).
15. Marcel Sxxxx, First Horse Field Artillery, Normandie, libération de la France, de la Belgique et de la Hollande, 3 octobre 1995, Lanoraie, (Québec).
16. Paul Txxxx, Fusiliers Mont-Royal, Normandie, libération de la France, 10 octobre 1995, Montréal (Québec).
17. Arthur Fxxxx, Fusiliers Mont-Royal, raid de Dieppe, 1942, camps de prisonniers allemands, 7 février 1995, Laval (Québec).
18. Roland Gxxxx, Fusiliers Mont-Royal, raid de Dieppe, 1942, camps de prisonniers allemands, 28 février 1995, Outremont (Québec).
19. Maurice Jxxxx, Fusiliers Mont-Royal, raid de Dieppe, 1942, camps de prisonniers allemands, 10 mars 1995, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec).
20. Paul Jxxxx, Fusiliers Mont-Royal, raid de Dieppe, 1942, camps de prisonniers allemands, sans date, Québec (Québec).
21. Paul Lxxxx, Royal 22^e Régiment, Sicile, Italie, services secrets britanniques, opérations spéciales en Europe, 28 mars 1995, Île-des-Sœurs (Québec).
22. André Lxxxx, Fusiliers Mont-Royal, raid de Dieppe, 1942, camps de prisonniers allemands, 21 février 1995, Montréal (Québec).

23. Jean-Pierre Lxxxx, Fusiliers Mont-Royal, raid de Dieppe, 1942, camps de prisonniers allemands, 2 mars 1995, Beaconsfield (Québec).
24. Jean Mxxxx, Corps des Signaleurs, raid de Dieppe, 1942, camps de prisonniers allemands, 21 mars 1995, Magog (Québec).
25. Roger Mxxxx, Fusiliers Mont-Royal, *Second Canadian Armored Brigade Workshop*, 1 Normandie, libération de la France, de la Belgique et de la Hollande, 4 mars 1995, Montréal (Québec).
26. André Mxxxx, Régiment des Fusiliers Mont-Royal, raid de Dieppe, 1942, camps de prisonniers allemands, sans date, Maskinongé (Québec).
27. Jacques Pxxxx, Régiment des Fusiliers Mont-Royal, raid de Dieppe, 1942, camps de prisonniers allemands, 15 février 1995, Laval (Québec).
28. Bernard Rxxxx, 7^e Unité d'Ambulances Légère, Sicile, Belgique, Hollande, Allemagne, 10 mars 1995, Rosemère (Québec).

¹ Rappelons que depuis 2003, environ 2 500 membres des Forces canadiennes sont affectés en permanence aux opérations en Afghanistan dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dirigée par l'OTAN (Opérations des Forces canadiennes en Afghanistan, BG-07.009 - 15 mai 2007). Les hostilités actuelles font en sorte que plus de trois cents soldats blessés sont revenus au pays, la moitié d'entre eux ayant été déclarés définitivement inaptes au service. Quoique la cohorte de ces « nouveaux vétérans » ne puisse se comparer en quantité à celles des « anciens » des deux guerres mondiales ni même de la guerre de Corée, ses membres n'en commencent pas moins à faire les manchettes.

² *Maclean's*, March, 26th, 2007.

³ Depuis mai 2006, les soldats blessés ont trois ans pour récupérer complètement, sinon ils sont démobilisés pour motifs médicaux. Le caporal Barnewall dit souhaiter rester dans les rangs de l'armée malgré son handicap tandis que l'un de ses collègues tout aussi sérieusement blessé rêve de retourner à Kandahar

⁴ *Ibid.* pp. 17-25

⁵⁵ Alice Soby, for GWL Nicholson, Colonel Director Historical Section, *A Study on Demobilization and Rehabilitation of the Canadian Armed forces in the Second World War, 1939-1945*, report no 97, Historical Section (G. S.) Army Headquarters, May 1960, pp. 60-68.

<http://www.dnd.ca/dhh/downloads/ahq/ahq097.pdf>

⁶ Magda Fahrni, «The Romance of Reunion: Montreal War Veterans Return to Family Life, 1944-1949», *Revue of the CHA/Revue de la SHC. New Series*, Vol 9/Nouvelles série, vol 9 : 187-298.

⁷ Il est impossible de citer totalité des entrevues dans le cadre du présent article; nous avons donc conservé à titre d'illustration les passages les plus significatifs et/ou les plus clairement articulés.

⁸ Les bandes sonores de ces entrevues et leurs transcriptions écrites ont été déposées aux archives de la Direction Histoire et Patrimoine à Ottawa.

⁹ George F. G. Stanley, *Nos Soldats. L'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours*, Montréal, Éditions de l'Homme, trad. 1979, p. 23.

¹⁰ En 1941, le Canada comptait 11 millions d'habitants et l'on estime à un million et demi le nombre de Canadiens à avoir été sous les drapeaux pendant les deux conflits mondiaux.

¹¹ En 1871, le traité de Washington entre les États-Unis et la Grande-Bretagne fixa la frontière canado-américaine au 49^e parallèle.

¹² L'expression est de John Keegan, « Qu'est-ce que la guerre », *Histoire de la guerre I, La guerre dans l'histoire*, Paris, L'Esprit frappeur, 1996, pp. 17-35.

¹³ Alice Soby, *op. cit.*, p. 2-3.

¹⁴ Desmon Morton, « The Canadian heritage from the Veterans' Heritage from the Great War », dans Peter Neary et J. L. Granatstein, dir., *The Veteran Charter and Post-World War II Canada*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1998, pp. 15-31. Il est à noter que ce recueil d'articles aborde le système de démobilisation et de réhabilitation des vétérans canadiens de la Deuxième Guerre sous différents angles : héritage de la Grande guerre, le rapatriement, la qualification pour les compensations, le retour aux études, les problèmes psychiatriques, les mesures d'aide aux vétérans handicapés ainsi que le retour à la maison.

- ¹⁵ “We cannot begin upon it too soon”. Public Archives of Canada, Mackenzie Papers, file – 527 – 10 vol. 1
- ¹⁶ Le 10 décembre 1939, 7 449 hommes de la 1^{ère} Division d’infanterie s’embarquèrent à Halifax.
- ¹⁷ *Veterans Charter*, pp. 294-8.
- ¹⁸ À ce sujet, on lira l’analyse de James Struthers, « Family Allowances, Old Age Security, and the Construction of Entitlement in the Canadian Welfare State, 1943-1951 », dans Peter Neary et J. L. Granatstein, *op. cit.*, 179-204.
- ¹⁹ Gilles Bourque et Gilles Duchastel - avec la collaboration de Victor Armony, *L’identité fragmentée. Nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides, 1996, p. 46-58.
- ²⁰ Doug O’wram, « Canadian Domesticity in the Postwar Era », Peater O’Neary, *op. cit.*, p. 213.
- ²¹ Membre des Fusiliers Mont-Royal, fait prisonnier après le raid de Dieppe, 1942.
- ²² Paul Txxxx, Fusiliers Mont-Royal, bataille de Normandie, fait prisonnier le 14 août 1944, à Falaise.
- ²³ Président de l’Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Dieppe, Régiment des Fusiliers Mont-Royal, combattant et prisonnier à Dieppe, 19 août 1942.
- ²⁴ Magda Fahrni, *op. cit.*, confirme ce phénomène à travers son étude, basée sur un minutieux travail d’archives, en soulignant les conflits familiaux parfois dramatiques qui ont opposé les vétérans à leurs épouses ou à leur famille après le retour, notamment à cause d’un profond décalage entre les expériences des uns et des autres.
- ²⁵ Aphrodite Matsakis, *Vietnam Wives: Facing the Challenges of Life With Veterans Suffering Post-Traumatic Stress*, Sidran Press, 1996, 2^e éd., 440 p.; Jonathan Shay, *Achilles in Vietnam: Combat Trauma and the Undoing of Character*, New York, Atheneum, 1994, 246 p.; Gabriel Richard, «War and the Limits of Human Endurance», in *No More Heroes*, New York, Hill & Wang, pp. 70-96; Allan D. English, «Leadership et stress opérationnel dans les forces canadiennes », *Revue Militaire Canadienne*, 1, 3, (automne 2000) : 33-38.
- ²⁶ Magda Fahrni, *op. cit.*; Terry Copp, «From Neurasthenia to Post-Traumatic Stress Disorder: Canadian Veterans and the Problem of Persistent Emotional Disabilities», dans Peter Neary et J.L. Granatstein, dir., *op. cit.*, p 149.
- ²⁷ Membre du Corps des Signaleurs, rescapé après le raid de Dieppe, 1942.
- ²⁸ Terry Copp, *op. cit.*, p. 155-156.
- ²⁹ Charly Forbes, *Fantassin, pour mon pays, la gloire et... des prunes*, Sillery, Septentrion, p. 195.
- ³⁰ Louis Gxxxx, Aviation royale canadienne, versé dans la Royal Air Force, Afrique, Sicile, Italie, Balkans, Allemagne, 3 octobre 1995, Saint-Bruno.
- ³¹ « Some men like to live like that all the time. Some are actually sorry to come home and see it end. Even those of us who hated it found it exciting sometimes. That is what the civilian people never understand about their returned soldiers, in any war, Vietnam as well. They cannot understand how we could hate it, and still like it; and they do not realize they have a lot of dead men around them, dead men who are walking around and breathing. Some men find it hard to come back from their EVOLUTION OF A SOLDIER. Some never come back at all, not completely. That’s where the DÉ-VOLUTION OF A SOLDIER comes in. Sometimes it takes at least as long to accomplish as its reverse process did.” James Jones, *From The thin Red Line* », Paul Fussell Ed., *The Norton Book of the Modern War*, WW. Norton & Company, New York, London, 1991, pp. 341-342.
- ³² AHC. Memorandum, for Cabinet War Committee, April 19th, 1945; Report No 97.
- ³³ Arthur Fxxxx, Fusiliers Mont-Royal, fait prisonnier après le raid de Dieppe, 1942.
- ³⁴ Membre des Fusiliers Mont-Royal, fait prisonnier après le raid de Dieppe, 1942.
- ³⁵ Membre du Régiment de Maisonneuve, bataille de Normandie, Nord de la France.
- ³⁶ Membre des Fusiliers Mont-Royal, fait prisonnier après le raid de Dieppe, 1942.
- ³⁷ Membre des Fusiliers Mont-Royal, fait prisonnier après le raid de Dieppe, 1942
- ³⁸ Louis Gxxxx, *op. cit.*
- ³⁹ Lieutenant-général Roméo Dallaire. *J’ai serré la main du diable. La faillite de l’humanité au Rwanda*, Montréal, Libre Expression, 2003, p. 606.
- ⁴⁰ Paul Dxxxx. Royal Rifles, fait prisonnier à Hong Kong en décembre 1941.
- ⁴¹ Johnathan Vance, *Death so Noble: Memory, Meaning, and the First World War*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1997, 319 pp.

⁴² Les «rites de passage» n'ont pas pour autant complètement disparu de nos sociétés occidentales; ils ont tendance à resurgir de façon sauvage et spontanée, notamment chez les jeunes adultes, par le truchement des sports extrêmes ou de toute autre activité impliquant une « mise en danger » réelle ou symbolique. Mais comme le fait remarquer David Le Breton, ces rituels s'inscrivent dans des pratiques individuelles qui, même si les médias les récupèrent, prennent la forme d'une « quête obstinée et solitaire de sens ». David le Breton, «Jeux symboliques avec la mort», *Religiologiques*, 16 (automne 1997) : 55-65.

⁴³ À ce sujet, consulter Béatrice Richard, *La mémoire de Dieppe, Radioscopie d'un mythe*, Montréal, VLB, 2002, 207 p. Dans cet ouvrage nous analysons l'évolution de la mémoire collective franco-qubécoise de la Deuxième Guerre mondiale, à travers le prisme du raid de Dieppe du 19 août 1942. Le souvenir de cet événement resté ancré dans l'imaginaire collectif des Québécois francophones, au point d'éclipser presque toute autre référence à la participation militaire des Canadiens au dernier conflit mondial. Cette étude démontre quel point le désintérêt des historiens québécois pour leur passé militaire a contribué à entretenir une mythologie collective parfois délirante de la Deuxième Guerre et à renforcer l'isolement social des vétérans.

⁴⁴ Paul Lxxxx, Royal 22e Régiment, Sicile, Italie, services secrets britanniques, opérations spéciales en Europe.

⁴⁵ Henry Axxxx Fusiliers Mont-Royal, fait prisonnier après le raid de Dieppe, 1942.

⁴⁶ Béatrice Richard, « Revenir de guerre : un traumatisme ? », Magali Deleuze et Roch Legault, *Lendemain de Guerre*, [Éditions Lux], Montréal, automne 2006 : pp. 33-47